



LICENCE
ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE
PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle ECOCERT France SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur :

EARL SAINT GOBERT
Verger du Grand Morin
30 rue Saint Gobert
77163 Dammartin sur Tigeaux

s'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par le RCE 834/2007.
Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer
à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.

Seul il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestations de service
avec référence au mode de production biologique.

Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes
et/ou d'une attestation listant les procédés conformes.

LICENCE N° 109327/12P
Date de début de validité : 01/01/2012
Date de fin de validité : 31/12/2013

Fait le 12 juin 2012
A L'Isle Jourdain
Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Viel", written over a horizontal line.

Ce document est la propriété d'ECOCERT France SAS. Il doit être restitué sur simple demande.

Ecocert France SAS - Capital 1.226.200 € - Lieudit Lamothe Ouest - 32600 L'Isle Jourdain
Tél. 05 62 07 34 24 - Fax : 05 62 07 11 67 - www.ecocert.fr - SIREN 433 968 187 RCS AUCH - APE 7120B
Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO-01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Et Accrédité COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur www.cofrac.fr